

## **Message Royal au président du Comité des Nations-Unies pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien**

"Excellence, Monsieur Cheikh Niang, Président du Comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien,

Excellences, Mesdames, Messieurs,

J'ai le plaisir d'adresser Mes sincères remerciements au président de l'honorable Comité et à ses respectables membres, et leur assurer de Ma considération pour les efforts sincères qu'ils déploient, afin de réaliser les nobles objectifs qui leur sont assignés.

Je saisis cette occasion pour saluer la précieuse contribution du Comité à éclairer l'opinion publique internationale sur les droits légitimes du peuple palestinien frère.

Ainsi, Notre Message d'aujourd'hui réitère la solidarité du Royaume du Maroc avec le peuple palestinien frère, son appui constant et indéfectible en faveur de ses droits légitimes : l'établissement d'un Etat palestinien indépendant, avec Al-Qods Oriental comme capitale ; un Etat viable et ouvert sur ses voisins et sur les autres religions.

Mesdames, Messieurs,

Malgré les évolutions récentes et les changements profonds intervenus au Moyen-Orient, au cours de ces dernières années, Nous sommes intimement convaincus que la Cause palestinienne est la clé de voûte de toute solution permanente et globale au Moyen-Orient ; une solution qui permet aux peuples de la région de vivre en sécurité, en paix, en harmonie, dans le cadre de la légalité internationale et conformément au principe de la solution à deux États convenu par la communauté internationale.

En conséquence, Nous appelons à la nécessité de dépasser le blocage du processus de paix, d'intensifier les efforts internationaux pour relancer les négociations directes entre les parties palestinienne et israélienne, afin de résoudre toutes les questions litigieuses.

Par ailleurs, de même que Nous sommes attachés à une paix juste, permanente et globale, Nous considérons également que les mesures unilatérales instaurées dans les territoires palestiniens occupés, y compris à Al-Qods Oriental sont contraires aux résolutions de la légalité internationale, hypothèquent les chances de parvenir à la solution souhaitée, aggravent les conflits, attisent le sentiment de frustration et alimentent l'extrémisme.

Aussi, Nous restons attachés au statut juridique des territoires palestiniens occupés, tel qu'il est mis en place, sans aucune modification et Nous réitérons la nécessité de s'employer efficacement à créer les conditions favorables à la reprise de négociations sérieuses et responsables.

Mesdames, Messieurs,

De par sa dimension spirituelle et son statut juridique distingué, la Ville sainte d'Al-Qods est au cœur du règlement du conflit qui oppose les parties palestinienne et israélienne, d'autant qu'elle constitue l'une des questions du statut final à laquelle il importe de trouver une issue par le biais de négociations directes.

Etant donné la place éminente que représente Al-Qods pour les adeptes de trois religions monothéistes, et en tant que Président du Comité Al-Qods issu de l'Organisation de la coopération islamique (OCI), Nous n'avons cessé d'appeler à la préservation de l'unité et de l'inviolabilité de cette ville singulière : symbole de paix, et à la sauvegarde de son statut juridique, civilisationnel et religieux.

A cette fin, dans "l'Appel d'Al-Qods", signé avec Sa Sainteté le Pape François à l'occasion de Sa visite au Royaume du Maroc le 30 mars 2019, Nous avons souligné que la Ville sainte, terre de brassage et centre de rayonnement des valeurs de respect mutuel et de dialogue, devait être préservée en tant que patrimoine commun de l'humanité et haut-lieu de coexistence pacifique pour les adeptes des trois religions monothéistes.

Sur le plan économique, le renforcement des potentialités et des capacités de résistance de nos frères Maqdissis passe par la mobilisation et l'exploitation de toutes les ressources et de tous les moyens matériels disponibles afin de mettre en œuvre les programmes de développement humain à Al-Qods.

C'est cette action que Nous entendons voir mener, sous Notre impulsion personnelle, par l'Agence Bait Mal Al-Qods Acharif, à travers la réalisation de plans et de programmes concrets en matière de santé, d'éducation, de

logement et d'infrastructures sociales. Cette démarche constructive vise essentiellement à améliorer la situation sociale et les conditions de vie des populations palestiniennes d'Al-Qods et à les soutenir dans leur résistance au sein de la Ville sainte.

Mesdames, Messieurs,

Nous suivons de près, les efforts de rapprochement et de dialogue entre les factions palestiniennes qui pourront remettre en ordre les affaires internes de la Palestine. A ce propos, Nous avons exprimé, à plusieurs reprises, l'espoir de voir les protagonistes palestiniens, de tous bords, s'engager de bonne foi, dans une véritable réconciliation.

Le but ultime est de dépasser l'état de division qui sévit en Palestine, depuis des années, dans l'intérêt bien compris du projet palestinien juste et noble.

La Journée mondiale de solidarité avec le peuple palestinien est l'occasion pour Nous de réaffirmer notre soutien plein et entier à l'Etat de la Palestine, sous la direction de Notre frère, Son Excellence le Président Mahmoud Abbas, dans ses efforts visant à concrétiser les aspirations du peuple palestinien frère à l'indépendance, l'unité, la prospérité.

En conclusion, Je salue les efforts sincères de votre honorable Comité pour développer et affermir la prise de conscience qu'il est impératif de trouver une solution juste et globale à la Question Palestinienne, et qu'il convient d'agir en conséquence pour instaurer la paix, la sécurité et la prospérité dans la région du Moyen-Orient.

Wassalamou alaikoum warahmatoullahi wabarakatouh".